

représentants du groupe du crédit social qui viennent faire des discours dans mon comté,—je les connais tous,—à se présenter comme candidat lors des prochaines élections fédérales; et vous verrez qu'il subira le même sort.

Voyons maintenant ce qui s'est produit dans Hull, au point de vue du chômage. Depuis quinze ans, trois grandes industries sont disparues. L'allumière Eddy, qui donnait du travail à 600 employés, a été vendue à la compagnie World Match. Cette industrie a été transportée à Berthier et à Pembroke. Les employés de l'allumière Eddy n'ont pas quitté Hull à la suite de cette vente à la compagnie World Match.

Le compagnie P.-H. Dupuis faisait le commerce des matériaux de construction et employait au moins 300 personnes, je ne dirai pas à l'année, mais dans la belle saison. Après la mort de son propriétaire, ce commerce est disparu, et ses employés n'ont pu trouver d'emploi ailleurs.

Je pourrais parler longuement de la situation dans Hull, situation que vous ne connaissez pas; quand j'aurai fini et que vous en connaîtrez plus long, peut-être vous mêlerez-vous moins des affaires de Hull. Le moulin des Gilmour a été vendu à l'International Paper. Encore une industrie qui a cessé d'exister et qui employait environ 300 personnes dans la belle saison.

Durant les quinze dernières années, ces industries, qui donnaient du travail à 1,200 personnes, ont fermé leurs établissements dans la ville de Hull et n'ont pas été remplacées par d'autres. Notre population est tellement attachée à la ville et au comté de Hull qu'elle n'a pas voulu déménager dans d'autres parties du pays—ce que je ne lui conseillerais pas d'ailleurs. Après avoir perdu leur emploi, ces gens sont restés chez nous et ont essayé de trouver du travail manuel ailleurs. Et aujourd'hui le chômage existe dans la ville de Hull.

De 1931 à 1935, nous avions les secours directs, pour lesquels le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la ville de Hull payaient chacun un tiers, je crois. En 1936, quelque temps après son arrivée au pouvoir, le gouvernement Duplessis a fait disparaître ces allocations de chômage et a entrepris des travaux de chômage. Les autorités provinciales ont dépensé chez nous des montants considérables; d'après elles, ce sont des fonds provinciaux, paraît-il, qui ont donné de l'emploi à 1,200 ou à 1,500 personnes pendant un certain temps. Mais la province s'étant aperçue que ce système des travaux de chômage était extrêmement dispendieux, on a renvoyé, il y a environ un mois, quelque 500 personnes. Depuis quinze jours, ces personnes reçoivent des allocations de chômage qui leur sont distri-

buées par l'entremise de la ville. On m'assure qu'il y aura une entente entre le gouvernement de Québec et le gouvernement fédéral, en vertu d'une loi adoptée à la présente session, et que le gouvernement fédéral paiera 40 p. 100 du coût des allocations de chômage, la province 40 p. 100 et la ville 20 p. 100—à moins que la province ne préfère payer elle-même 60 p. 100. L'honorable ministre du Travail (M. Rogers) m'informe que, si la province de Québec a des projets de travaux publics qui peuvent entrer dans le cadre de la loi actuelle, le gouvernement fédéral les considérera d'une manière favorable. Ces projets seraient soumis par la ville au gouvernement provincial et présentés ensuite par le gouvernement provincial au gouvernement fédéral. A tout événement, je me fais fort d'insister auprès des autorités pour obtenir l'exécution de ces travaux. C'est la situation actuelle dans la ville de Hull.

Si vous examinez maintenant ce qui a été fait dans le passé et ce que j'ai pu obtenir, avec l'aide des membres du conseil municipal de la ville de Hull, du maire et d'autres amis,—je puis les énumérer bien rapidement,—vous constaterez que le gouvernement fédéral, depuis une couple d'années, a dépensé plus d'argent dans ce comté que dans bien d'autres comtés que je connais. Un mur de revêtement ou de protection a été construit près de la rivière Ottawa; il n'est pas encore complété, mais il a déjà coûté tout près de \$67,000 au département des Travaux publics. Et, il n'y avait que des chômeurs qui y travaillaient; non pas de ces chômeurs qui passent leur temps dans les rues avec les revues que vous leur vendez 25c. pièce, pour tâcher d'endoctriner d'autres jeunes gens contre le régime démocratique actuel, mais de vrais chômeurs—et les listes peuvent être produites par le département des Travaux publics.

Un manège militaire, qui a coûté, avec le terrain et les améliorations, une somme d'environ \$300,000, a aussi été construit chez nous. Et ces travaux que je mentionne ont été exécutés depuis environ deux ans.

Dernièrement, ce printemps, alors qu'il y avait de la misère à secourir, le département du Travail a fait à la Commission du district fédéral un transport d'une somme de \$35,000 à être dépensée dans la partie du comté de Wright qui avoisine la ville de Hull et aussi dans mon comté, à Kettle Island. Les noms de ceux qui ont été employés à ces travaux m'ont été fournis par les conseils municipaux des paroisses environnantes. Je vous en nommerai une: Gatineau Mills—où vous avez eu un petit "euchre" et où vous avez parlé devant 26 personnes seulement. A cet endroit, le Gouvernement a donné du travail à 46 personnes, pendant six semaines.